

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 30 AVRIL 2026

Numéro	OBJET	Décision du conseil
417-2026	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU LOTISSEMENT	Approuvée
418-2026	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE	Approuvée
419-2026	TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026	Approuvée
420-2026	FONGIBILITE DES CREDITS	Approuvée
421-2026	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	Approuvée
422-2026	ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES	Approuvée
423-2026	ADHESION A LA NOUVELLE OFFRE « SERVICES NUMERIQUES » DU SIEEN	Approuvée
424-2026	DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL N°7 ET VENTE D'UNE PARTIE DE CE CHEMIN	Approuvée
425-2026	ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES	Approuvée
426-2026	MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCNB	Approuvée
427-2026	COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	Approuvée
428-2026	DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE	Approuvée
429-2026	RETRAIT DE LA DELIBERATION N°429-2026	Approuvée
430-2026	COMPOSITION ET DESIGNATION DES COMMISSIONS	Approuvée
431-2026	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Approuvée
432-2026	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DU GIP ARNIA	Approuvée

Numéro	Résumé de la décision
417-2026	Adoption du budget primitif 2026 du lotissement : - Equilibré en fonctionnement, dépenses et recettes à 14 226,24 €. - Equilibré en investissement, dépenses et recettes à 27 961,4 €
418-2026	Adoption du budget primitif 2026 de la commune : - Equilibré en fonctionnement, dépenses et recettes à 790 849,29 €. - Equilibré en investissement, dépenses et recettes à 247 717,96 €.
419-2026	Vote des taux d'imposition pour l'année 2026 : - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 32,26 % - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 25,80 % Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 19,06 %
420-2026	Le conseil municipal autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
421-2026	Attribution de subventions aux différentes associations : CCAS : 2500 €, ADPEP : 31 €, Anciens combattants : 23 €, Les petits Loups fleuris : 502 €, FRL Pétanque : 801 €, FRL Football : 1701 €, Le Panier Luthenois : 22001 €, Prévention Routière : 40 €, Sapeurs-Pompiers Nevers Amicale : 40 €, Subvention exceptionnelle : 2000 €.
422-2026	Admissions en non-valeur de titres de recettes de loyers, datant de l'année 2024, que le centre de gestion comptable de Nevers considère comme difficilement recouvrables.
423-2026	Conclusion d'une nouvelle convention entre le SIEEEN et la commune concernant le parc informatique de la commune.
424-2026	Déclassement du chemin rural au bout de l'Impasse de la Rinche suite à enquête publique et autorisation par le conseil de vendre une partie de ce chemin.
425-2026	Adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes de la CCNB pour les travaux de voirie.
426-2026	Approbation de modifications des statuts de la CCNB permettant de donner délégation à des conseillers communautaires.
427-2026	Une commission communale des impôts directs comprenant 6 membres titulaires et 6 suppléants doit être instituée. Pour que le directeur des services fiscaux puisse nommer les membres le conseil dresse une liste de 24 noms de contribuables de la commune.
428-2026	Le nouveau correspondant défense de la commune est désigné : Monsieur Philippe CHAIZY.
429-2026	Retrait de la délibération n°409-2026 fixant la composition et la désignation des commissions suite à une erreur.
430-2026	Nouvelle délibération fixant la composition et la désignation des commissions, reprenant les membres désignés dans la délibération n°409-2026.
431-2026	Election des membres de la commission d'appel d'offres. Titulaires : Maryse SERPOLET, Nicolas NOLIN, Magali DARSY. Suppléants : Jean-Philippe MINE, Philippe CHAIZY, David MAUPETIT
432-2026	Désignation du représentant auprès du GIP ARNIA : Monsieur Pascal JACQUET (titulaire), Monsieur Pascal BOSSAT (suppléant).